

MONCRAPA(04)

MONOGRAFIES DE LA CÀTEDRA ROSES D'ARQUEOLOGIA
I PATRIMONI ARQUEOLÒGIC

ARCHAEOLOGY OF MOBILITY: CIRCULATION OF GOODS AND PEOPLE IN LATE ANTIQUITY AND THE MIDDLE AGES

ARQUEOLOGIA DE LA MOBILITAT: CIRCULACIÓ DE BÉNS
I PERSONES EN ÈPOCA TARDOANTIGA I MEDIEVAL

MARC BOUZAS, LLUÍS PALAHÍ (EDS.)

**ARCHAEOLOGY OF MOBILITY: CIRCULATION OF GOODS
AND PEOPLE IN LATE ANTIQUITY AND THE MIDDLE AGES.
MATERIAL, TECHNICAL AND CULTURAL EXCHANGES
FOR THE CONSTRUCTION OF A SOCIETY**

ARQUEOLOGIA DE LA MOBILITAT: CIRCULACIÓ DE
BÉNS I PERSONES EN ÈPOCA TARDOANTIGA I MEDIEVAL.
INTERCANVIS MATERIALS, TÈCNICS I CULTURALS
PER CONSTRUIR UNA SOCIETAT

Dades CIP recomanades per la Biblioteca de la UdG

CIP 931 ARC

Archaeology of mobility : circulation of goods and people in late antiquity and the middle ages. Material, technical and cultural exchanges for the construction of a society = Arqueologia de la mobilitat : circulació de béns i persones en època tardoantiga i medieval. Intercanvis materials, tècnics i culturals per construir una societat / Marc Bouzas, Lluís Palahí (eds.). – Girona : Universitat de Girona - Edicions UdG : Documenta Universitaria, [2026]. – 1 recurs en línia (455 pàgines) : il·lustracions, mapes, gràfics. – (Moncrapa ; 04)
Conté: El comercio con Oriente en la fachada atlántica durante la antigüedad tardía / Adolfo Fernández Fernández ... – Textos en català, anglès, francès, italià i castellà, resums en català, anglès i castellà. – Descripció del recurs: 16 juliol 2026
ISBN 978-84-9984-757-3 (Documenta Universitaria). ISBN 978-84-8458-805-4 (Universitat de Girona)
I. Bouzas Sabater, Marc, 1992- , editor literari II. Palahí Grimal, Lluís, editor literari III. Contenidor de (Obra): Fernández Fernández, Adolfo. Comercio con Oriente en la fachada atlántica durante la antigüedad tardía 1. Emigració i immigració – Història – Fins al 1500 2. Comerç – Història – Fins al 1500 4. Llibres electrònics
CIP 931 ARC

Moncrapa - 04

Càtedra Roses d'Arqueologia i Patrimoni Arqueològic

© Continguts i figures / Content and figures: els autors / the authors

© Il·lustració de la coberta / Cover illustration: Càtedra Roses d'Arqueologia i Patrimoni Arqueològic

© de l'edició: Universitat de Girona - Edicions UdG

© de l'edició: Documenta Universitaria®

Equip editorial i instruccions per als autors i política editorial

/ Editorial team and instructions for authors and editorial policy:

www.documentauniversitaria.media/

Contacte / Contact:

Càtedra Roses d'Arqueologia i Patrimoni Arqueològic

cat.rosesarqueologia@udg.edu

Universitat de Girona

Plaça Ferrater Mora, 1

17071 Girona

Tel. 972 45 82 90

ISBN: 978-84-8458-805-4 (Universitat de Girona)

ISBN: 978-84-9984-757-3 (Documenta Universitaria)

DOI: 10.33115/b/9788499847573



Universitat de Girona
Càtedra Roses d'Arqueologia
i Patrimoni Arqueològic



Ajuntament de Roses
www.roses.cat



Fundació Girona
Regió de Coneixement

Universitat de Girona
Diputació de Girona
Ajuntament de Girona
Consell Social de la UdG
Cambra de Comerç

L'estudi forma part dels Projectes quadriennals de recerca finançats per la Generalitat de Catalunya «Urbanisme, poblament i conflicte en època medieval i moderna. La vila de Roses com a paradigma» i «Gènesi i evolució del poblament litoral al nord-est peninsular en època medieval»



Generalitat de Catalunya
Departament
de Cultura

Girona, 2026



Aquesta obra està subjecta a una llicència de Creative Commons (CC BY-NC-SA 4.0).

La llicència completa es pot consultar a: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Universitat
de Girona



Documenta
Universitaria

@DocUniv
documentauniversitaria.com

ÍNDEX

El comercio con Oriente en la fachada atlántica durante la antigüedad tardía El caso del puerto de Vigo	9
Adolfo Fernández Fernández	
Saint-Blaise (<i>Ugium</i>) et sa région Un haut lieu des échanges méditerranéens au sein du <i>territorium</i> de la cité d'Arles	23
Marie Valenciano-Dumas	
Roses en el marc de les rutes comercials en època tardoantiga	37
Marc Bouzas i Lluís Palahi	
Échanges commerciaux et mobilités dans le sud-ouest de la France durant l'Antiquité tardive Études de cas	53
Vanessa Elizagoyen, Christian Scullier, Vincent Geneviève, David Guitton, Jérôme Hernandez, Stéphanie Raux, Laure Simon	
Influencia de las rutas marítimas en la transformación de las ciudades portuarias andalusíes Los casos de Almería, Cartagena y Denia	73
Raquel Bujalance Silva	
Vaixells i tripulacions com a transmissors de la tecnologia naval i el saber nàutic entre l'Atlàntic i la Mediterrània als segles XIV i XV Una visió des de l'arqueologia, la iconografia i la documentació escrita	91
Marcel Pujol i Hamelink	
African Red Slip Ware <i>Atlante</i> XA1a Lamps with impressions of the solidus celebrating Theodosius II's <i>Vota Vicennalia</i> (422 AD) Sardinian and Mediterranean evidence of a unique Artifact	109
Marco Muresu	
Àmfores mediterrànies i ocupació a les comunitats cristianes prepirinenques de Cova Colomera i els Altimiris	123
Walter Alegria Tejedor, Leandro Fantuzzi	
Materials arqueològics d'importació en les coves de Catalunya durant l'Antiguitat Tardana (s. IV-VI dC)	137
Ramon Coll Monteagudo, Magí Miret-Mestre	
La céramique kaolinitique en Roussillon, un indicateur d'échanges commerciaux durant le haut Moyen Âge ?	155
Manon Géraud, Jérôme Kotarba	
Influencia y asimilación de técnicas foráneas en la cerámica pleno y bajomedieval de la ciudad de Guadalajara	169
Israel Jacobo Alcón García	

Visible and invisible traces of trade: an analysis of socio-economic dynamics in the late Middle Ages at Cencelle (Tarquinia, VT)	185
Flora Miele	
<i>Las pareis dels moros appellades alls palaus</i> Del vilar al mas arran d'un camí ramader al Montseny entre els segles IX-XII	203
Jaume Oliver-Bruy	
Conexiones entre aldeas Análisis y cálculos de movilidad en el entorno de <i>Eio</i> (Hellín, Albacete) entre los siglos VI y VIII	215
Torres Cortés, Marta	
Pensar la mobilitat més enllà de l'arqueologia Models, camins i simulacions digitals a la Serra de la Demanda	229
Sonia Medina Gordo i César González-Pérez	
El monestir de Santa Maria d'Amer i una ruta de transhumància (segles IX-XV)	241
Elvis Mallorquí	
Viatgers del so. L'expansió a Europa de l'arquet musical des de les Rutes de la Seda	261
Laura de Castellet	
De la costa mediterrània a la serralada pirinenca Àrees d'abastiment, mobilitat i circulació de béns, idees i persones en la gènesi del monacat occidental (el cas dels Altimiris)	273
Marta Sancho i Planas	
Bâtir les palais publics Circulations politiques et architecturales entre Provence et Italie (XII ^e -XIII ^e siècles)	287
Simone Balossino	
<i>Marmora tarraconenses</i> . Reciclatge i exportació de marbres i pedra de la vella Tàrraco entre l'antiquitat tardana i l'edat mitjana	307
Joan J. Menchon Bes	
L'Hospital de Sant Joan de Martorell (segle XIII) Un centre assistencial en un node viari	321
Alfred Mauri Martí, Esther Travé Allepuz, Isidre Ot Padilla	
Cristians sirians a la Mediterrània occidental postimperial (segles V-VIII) L'evidència de les fonts literàries i arqueològiques	335
Raúl Villegas Marín, Jordina Sales-Carbonell	
Mobilitat i permanència al jaciment de l'Esquerda Una lectura arqueològica de llarga durada	345
Imma Ollich i Castanyer, Esther Travé Allepuz, Albert Pratdesaba i Sala, Montserrat de Rocafiguera i Espona, Maria Ocaña i Subirana	

Los enterrados en el anfiteatro de Albenga (SV-Italia)	361
Nuevas interpretaciones para una reconstrucción social de una capital local en la Antigüedad Tardía	
Stefano Roascio, Elena Dellù, Giuseppina Spadea, Alessandro Bona	
Los que vinieron del norte. La materialidad catalana en la construcción de la sociedad del reino de Valencia en el siglo xiv	375
El ejemplo de la Pobla de Ifach (Calp, Alicante)	
José Luis Menéndez Fueyo, Joaquín Pina Mira	
Trasferimenti di uomini - trasferimenti di tecniche. Interazioni e scambi tra Oriente ed Occidente nel corso del medioevo	393
Il caso del <i>Tempietto Longobardo</i> di Cividale del Friuli (Italia, UD)	
Stefano Roascio, Aurora Cagnana, Alessandro Zucchiatti	
Le migrazioni degli Slavi nel Nord Est italiano durante l'Alto Medioevo (vi-x sec.) e la formazione della Carantania	413
Evidenze archeologiche e fonti scritte	
Ettore Bianchi, Aurora Cagnana	
Abstracts (català)	423
Abstracts (español)	435
Abstracts (english)	447

BÂTIR LES PALAIS PUBLICS

CIRCULATIONS POLITIQUES ET ARCHITECTURALES ENTRE PROVENCE ET ITALIE (XII^E-XIII^E SIÈCLES)

Simone Balossino¹

Les études consacrées aux premiers édifices abritant les institutions municipales de la France méridionale au Moyen Âge demeurent encore extrêmement rares (Chevalier, 2015, pp. 15-26). Il n'existe, à ce jour, ni corpus constitué, ni synthèse d'ensemble portant à la fois sur l'architecture civile et sur les logiques d'implantation urbaine des constructions édifiées par les pouvoirs municipaux des XII^e et XIII^e siècles². Cette lacune s'explique en premier lieu par un certain désintérêt historiographique, qui a conduit à privilégier davantage les palais royaux, princiers et épiscopaux, au détriment des édifices civils —maisons consulaires, hôtels de ville ou palais communaux— pourtant essentiels à la compréhension du pouvoir politique local³. Les grandes enquêtes lancées depuis les années 1990 ont laissé ces bâtiments à la marge, s'appuyant sur des informations fragmentaires, anciennes et souvent non vérifiées ou même contredites par les recherches historiques et archéologiques les plus récentes (Renoux, 1994, 2001). En second lieu, il faut compter avec la rareté même de ces édifices. Dans les agglomérations subsistent des vestiges d'une maison commune, l'ampleur des destructions —parfois très précoces— rend toute restitution architecturale particulièrement incertaine. Ainsi, aucun vestige de la maison consulaire attestée en 1205 à proximité de l'église Notre-Dame-des-Tables à Montpellier n'a été conservé (Fabre & Lochard, 1992, pp. 126-128), pas plus que ceux du palais communal de Marseille, édifié près de l'église des Accoules (Bouiron, 2001, pp. 255-276). Le même constat s'impose pour l'édifice consulaire de Cahors, où un lieu de réunion des magistrats communaux est mentionné dès 1207 (Scellès & Peiré, 1999), ou encore pour Toulouse, dont la *domus* urbaine, située au début du XIII^e siècle près du quartier de la Poterie, fut entièrement détruite puis reconstruite dès la fin du Moyen Âge (Catalo & Cazes, 2010; Macé, 2009,

1 Università degli studi di Verona

2 Tel est l'objectif du programme de recherche PACOME (*Palais communaux dans les mondes méditerranéens*), visant à analyser la construction des premiers sièges stables du pouvoir municipal et leur dissémination géographique dans une perspective territoriale, processuelle et comparative.

3 À ce jour, la seule synthèse solide sur ces édifices de ville est celle proposée par Alain Salamagne (Salamagne, 2015) sur les hôtels de ville de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne. Cet ouvrage propose une analyse approfondie des caractéristiques architecturales de ces bâtiments, principalement dans l'espace septentrional du royaume de France, laissant toutefois largement ouverte la question des formes plus précoces et des réalités méridionales.

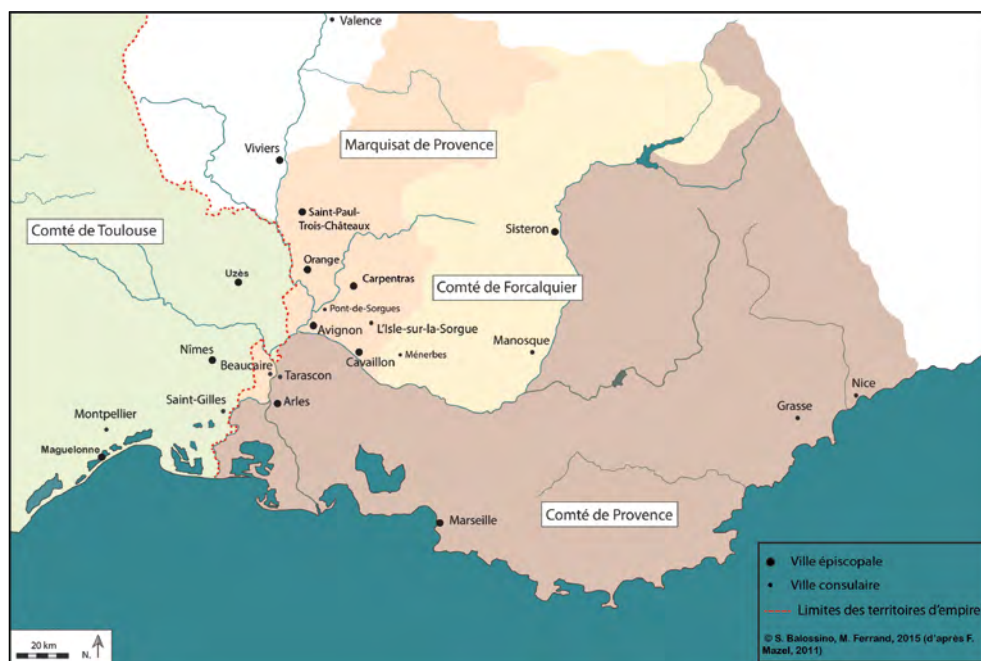
pp. 241-255). À Perpignan, bien que le consulat n'y soit attesté que tardivement —dans la seconde moitié du XIII^e siècle— le lieu de réunion des consuls a lui aussi été rasé et reconstruit au cours du siècle suivant (Passarrius & Catafau, 2014). Faute de vestiges exploitables, l'analyse repose en très grande partie sur des sources documentaires fragmentaires, se limitant à de simples mentions d'espaces (salles, escaliers, loges, cour) souvent insuffisantes pour appréhender avec précision la morphologie et l'organisation de ces constructions.

Dans ce contexte, le dossier archéologique ou architectural des maisons et palais municipaux de la France méridionale apparaîtrait extrêmement lacunaire sans les exemples d'Arles et d'Avignon (Balossino & Guyonnet, 2020, pp. 11-28). Ces deux sites livrent en effet des ensembles d'un grand intérêt, qui ont fait l'objet, au cours des dernières décennies, de recherches archéologiques et d'analyses stratigraphiques des élévations. La confrontation entre les données issues de l'étude du bâti et l'abondance des sources écrites permet de restituer avec un haut degré de précision tant les circonstances de la construction et les phases d'évolution des édifices que les fonctions assignées à leurs différents espaces.

Alors que l'historiographie traditionnelle a longtemps célébré les palais des grandes communes d'Italie, de Lombardie ou de Toscane comme des modèles diffusés vers leur périphérie, l'analyse des centres mineurs révèle une réalité plus complexe : la périphérie n'est pas un simple récepteur passif, mais un laboratoire où les modèles monumentaux sont réadaptés aux exigences spécifiques de légitimation politique (Balossino & Rao, 2015, pp. 7-10). Les *domus* et les palais municipaux de la Provence occidentale constituent un observatoire privilégié des interactions entre traditions constructives locales et circulation de modèles, de pratiques institutionnelles et de savoir-faire à l'échelle méditerranéenne. Leur étude permet de dépasser la vision d'une diffusion linéaire du centre vers la périphérie, en révélant un espace d'échanges intenses où l'architecture devient le vecteur d'une culture politique partagée (Le Goff, 1999, pp. 149-165 ; Castelnovo & Ginzburg, 2019). Ancrés dans des contextes urbains spécifiques, les édifices municipaux révèlent ainsi des formes architecturales hybrides, qui traduisent concrètement les recompositions du gouvernement urbain des XII^e et XIII^e siècles. La confrontation des témoignages documentaires avec les vestiges conservés permet d'esquisser une lecture renouvelée de ces *domus* primitives et de leur transformation —souvent progressive et non linéaire— en *palatia* institutionnalisés à partir des années 1220. L'objectif de cette contribution sera double : analyser les formes architecturales adoptées par les institutions urbaines dans un contexte de forte instabilité politique et matérielle, d'une part, et mettre en évidence l'existence d'un réseau d'édifices civils, dont la cohérence ne peut être comprise qu'à la lumière des échanges entre l'Italie du Nord et la Provence, d'autre part.

LA MONUMENTALISATION DU POUVOIR URBAIN

L'historiographie récente a renouvelé notre compréhension des relations entre l'Italie septentrionale et le Midi français, en accordant une attention croissante aux circulations de marchands, d'élites politiques et culturelles. Ces travaux ont mis en lumière les liens économiques précoces entre les grandes régions et cités italiennes et les centres provençaux tels qu'Avignon, Arles ou Marseille, qui

Fig. 1 : Cartes des villes consulaires au XIII^e siècle

ont stimulé l'émergence de revendications politiques au sein des communautés urbaines (voir notamment Gouron, 1963 ; Salvatori, 2002; Calleri & Rovere, 2021; Balossino, 2015 et la récente thèse de Ziggio, 2024 ; pour la période angevine voir *L'État angevin*, 1998). Dans les principales villes provençales, ce processus s'engage dès le XII^e siècle, lorsque les citoyens s'organisent progressivement pour revendiquer des espaces de gouvernement et affirmer leur autonomie face aux pouvoirs traditionnels, seigneuriaux ou épiscopaux (Balossino, 2015).

Au-delà de ces premières attestations ponctuelles, c'est à partir des années 1150-1170 que le système consulaire est pleinement actif dans les principales villes de la région, notamment à Arles et à Avignon, mais aussi dans d'autres centres tels que Nîmes, Tarascon ou Saint-Gilles (Poly, 1976, pp. 310-317). Ces communautés urbaines parviennent progressivement à se ménager des espaces d'autonomie toujours plus étendus, au détriment des autorités épiscopales et comtales (fig. 1). L'un des traits distinctifs qui différencient les cités du Bas-Rhône et les espaces languedociens et catalans est l'instauration, à partir des années 1220, d'un mode de gouvernement fondé sur la figure du podestat (Aurell et al., 2005, pp. 104-108). Ce magistrat unique, généralement originaire d'Italie du Nord-Ouest, est porteur d'une culture politique et administrative largement inédite dans les villes du Midi. Son arrivée marque une rupture nette avec les formes antérieures de gouvernement collégial et ouvre une nouvelle phase dans l'évolution des institutions communales, répondant à des exigences accrues de pacification interne, de rationalisation administrative et d'affirmation de l'autorité communale face aux pouvoirs concurrents (Balossino, 2015, pp. 201-236). Ce système perdure jusqu'en 1251, date à laquelle l'occupation de la Provence par les princes capétiens, Charles d'Anjou et Alphonse de Poitiers, met un terme à une expérience communale développée sur plus d'un siècle.

Les études récentes invitent toutefois à ne pas interpréter la diffusion de l'autonomie urbaine en Provence comme le simple résultat d'une imitation des expériences communales italiennes. Les relations diplomatiques, économiques et humaines entretenues entre les cités des deux versants des Alpes ont certes joué un rôle moteur, en familiarisant les élites méridionales avec des formes de participation politique

plus affirmées et en nourrissant leur volonté de peser sur les décisions économiques, juridiques et institutionnelles.

Mais la dynamique est plus complexe : c'est toute une culture politique qui circule le long de l'axe rhodanien (Balossino, 2008), englobant la diffusion de normes juridiques, d'écrits administratifs et d'instruments de gouvernement rattachés à une tradition inspirée de la Rome antique, commune à l'ensemble de l'Empire (voir les essais réunis dans Giordanengo, 1992). Bien que gouverné par une dynastie germanique, les Hohenstaufen, cet empire reste avant tout un empire romain. Les juristes de la vallée du Rhône maîtrisent en effet le droit du Bas-Empire, commentent le Code de Justinien, composent un commentaire au Code de Justinien en provençal, rédigent des sommes et des résumés, s'appuient sur les enseignements des jurisconsultes de la République (voir les travaux réunis dans Giordanengo, 1992). Après les études d'André Gouron, la «pénétration» et la diffusion du droit romain dans les terres situées de part et d'autre du Rhône sont connues dans les détails. À partir des premières décennies du XII^e siècle, des écoles de droit sont attestées à Arles, à Avignon, à Valence ou à Montpellier (Gouron, 1977 ; Gouron 2002) et en jusqu'en Catalogne (voir Font Rius, 1957 ; Bensch, 1995; Daileader, 1999; de Montagut, 2008).

Cette romanité dépasse toutefois la sphère juridique pour s'incarner dans l'art et l'architecture. Bien évidemment, les vestiges des amphithéâtres, des arcades, des temples, des arcs de triomphe présents un peu partout dans les villes du Midi ont incontestablement servi de source d'inspiration aux décorations des édifices religieux ou civils, phénomène bien visible à Orange, à Arles, à Saint-Rémy, à Vaison, mais aussi à Saint-Gilles ou à Nîmes. À Avignon, ville moins richement dotée en vestiges antiques, les références mobilisées relèvent du même horizon culturel et formel (Hartman-Virnich, 2015). La façade de la cathédrale de Notre-Dame-des-Doms, notamment son porche encadré de deux demi-colonnes supportant un fronton triangulaire, renvoie de manière explicite aux modèles des temples antiques régionaux (fig. 2). Une simple confrontation de ce portique avec les restes du *forum*



Fig. 2 : Détail de la façade de Notre-Dame-des-Doms, Avignon

de Vienne, ou encore des colonnes et chapiteaux de l'édifice avec ceux du temple d'Auguste conservé dans cette même ville, suffit à mettre en évidence ces filiations formelles (Labande, 1907). À l'intérieur de la cathédrale, le trône épiscopal et les vestiges du cloître des chanoines de Notre-Dame-des-Doms —lequel exprimait, avant sa destruction, le goût antiquaire des ateliers avignonnais à travers l'emploi de chapiteaux corinthiens inscrits dans la stricte tradition romaine— témoignent également de ces influences, qui relèvent tant des motifs décoratifs que des techniques de mise en œuvre, et traduisent des affinités marquées avec des pratiques observées en Italie (Thirion, 1977, pp. 87-164).

C'est dans ce contexte d'affirmation d'une identité politique et culturelle d'inspiration romaine que les autorités civiles entreprennent la construction d'édifices spécifiquement dédiés à l'exercice du pouvoir municipal (Diacciati & Tanzini, 2014 ; plus en général Carocci & Fiore, 2024). De nouvelles *domus* remplacent progressivement les anciens lieux de réunion - églises ou demeures privées - devenus inadaptes aux besoins croissants et à l'image politique des institutions. À Avignon, les premières séances des magistrats se tenaient fréquemment dans la *camera episcopi* (1185⁴) ou dans l'*aula episcopi* (1199⁵), tandis que les rassemblements les plus solennels de la communauté se déroulaient dans les églises ou dans les places publiques attenantes. La cathédrale Notre-Dame-des-Doms ainsi que l'église Saint-Pierre constituent les lieux de réunion les plus régulièrement employés par la communauté (Balossino & Guyonnet, 2015, p.19-22). Aussi à Arles, le palais archiépiscopal accueillait le *parlamentum generale* de la communauté lors des grandes occasions⁶. À Marseille, en revanche, les réunions des premiers recteurs ou du conseil de ville se tenaient dans les maisons privées (*in domo Guillelmi ubi rectores confratrie tenent capitulum, in domo infantum quondam Guillelmi Bonafossi, ubi tenetur consilium*⁷) tandis que le *parlamentum* se déroulait dans l'espace qui incarnait le plus fortement l'identité civique : la *platea* devant l'église Notre-Dame-des-Accoules, *apud Sancte Marie de Acuis, in publico parlamento ibidem congregato*⁸. L'usage des espaces ecclésiastiques et des résidences privées pour les réunions des premiers conseils de ville témoigne, dans un premier temps, de l'absence de structures spécifiquement conçues pour l'exercice du pouvoir municipal, mais aussi de la manière dont la communauté naissante s'approprie et adapte les espaces existants pour légitimer ses fonctions institutionnelles et affirmer sa visibilité publique.

Ces exigences favorisent l'émergence, dès la fin du XII^e siècle, de *domus* spécifiques, capables d'accueillir les magistrats de manière continue et d'exprimer, de façon tangible, l'autorité du nouveau pouvoir urbain. La résidence des magistrats d'Arles —communément appelée *Palais des podestats*— a fait l'objet d'une étude archéologique partielle et de restaurations effectuées vers 1950, qui ont rendu une certaine lisibilité aux façades (Eggert, 2008). Aujourd'hui relégué au rang d'annexe de l'Hôtel de Ville du XVIII^e siècle, l'édifice roman s'organisait dans un périmètre rectangulaire d'environ 30x25 mètres. La première mention d'une *curia consulum* remonte à 1184, année où les consuls arbitrent une dispute entre les frères Hospitaliers et un citoyen⁹. Idéalement situé au cœur de la ville médiévale,

4 *Gallia Christiana Novissima*, t. VII, n. 296.

5 Archives Départementales de Vaucluse, Hôpital Saint Bénézet, A1, f. 3.

6 Par exemple le 24 juillet 1236, où une grande assemblée générale a lieu dans le palais de l'évêque, *ubi tenetur parlamentum*, dans *Gallia Christiana Novissima Arles*, t. III, n. 1013.

7 Bourrilly, 1926, n. XXIV.

8 Bourrilly, 1926, n. XXVI.

9 Le Blévec & Venturini, 1997, n. 47.



Fig. 3 : Emplacement du Palais des Podestats sur parcellaire romain

dans le quartier du Méjan, l'édifice consulaire jouxte l'église paroissiale de Notre-Dame-la-Majeure et le groupe archiépiscopal dédié à Saint-Trophime. Cette position stratégique s'insère étroitement dans la topographie traditionnelle, entre le quartier de l'archevêque et celui des comtes de Provence. L'édifice original, tel qu'on peut le reconstituer par les relevés archéologiques, devait s'organiser autour d'une cour bordée de quatre ailes hétérogènes, témoins d'une construction progressive échelonnée entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle. La façade sur rue révèle environ quatre étapes successives de construction. L'hypothèse de l'existence d'une tour dans l'aile ouest du palais, autour de laquelle la *domus* se serait ensuite structurée, mérite d'être envisagée : elle transparaît surtout dans le découpage parcellaire (fig. 3) et correspond à l'emplacement d'un temple situé dans l'aile méridionale du *forum* antique (Balossino & Guyonnet, 2020), dont les cryptoportiques sont conservés en sous-sol (Heijmans, 2004). L'association d'une tour signalant le palais dans le panorama urbain et d'un temple antique sous-jacent contribuerait à légitimer le pouvoir communal dans ce quartier placé sous l'autorité de l'archevêché, inscrivant ainsi son autorité dans une tradition de gouvernement antérieure aux structures féodales tout en imposant sa visibilité dans le paysage monumental médiéval (Milani, 2015, pp. 165-169).

La première mention d'une *domus consulum* à Avignon est plus tardive : elle remonte à l'année 1216, lorsqu'un accord entre propriétaires fonciers est signé *ad scalarium domus consulum*, au pied de l'escalier de la maison des consuls¹⁰. Cependant, les analyses archéologiques du bâti suggèrent que la construction de l'édifice a débuté, comme à Arles, dans la seconde moitié du XII^e siècle, probablement dans les années 1180-1190, contemporaine de la consolidation du pouvoir consulaire dans la ville (Balossino, 2015). L'édifice avignonnais d'époque consulaire est aujourd'hui situé à l'extrémité méridionale du Rocher des Doms, relief naturel dominant le

¹⁰ Hollard, 2001, n. 17.

Rhône, sur lequel s'étaient successivement implantés les principaux centres du pouvoir urbain : l'antique *castrum* comtal, la cathédrale Notre-Dame-des-Doms, le palais épiscopal et le quartier des chanoines —détruits à partir du deuxième quart du XIV^e siècle pour laisser place au Palais des Papes. Ce choix d'implantation n'est pas anodin : en établissant leur bâtiment à l'extrémité méridionale du rocher, les consuls se positionnent dans le prolongement des constructions comtales et épiscopales, tout en occupant une position bien plus centrale dans l'espace urbain, plus accessible depuis la ville basse et le quartier marchand. Comme à Arles, une partie de la nouvelle construction jouxte également des vestiges d'un édifice public antique (fig. 4), dont l'étude archéologique reste à conduire, malgré les nombreuses interprétations proposées (Duprat, 1912, pp. 131-163). Le mur de clôture de l'ancienne *domus consulum* remploie ainsi les restes d'un édifice romain, en grand appareil. Les éléments conservés permettent de comprendre l'organisation générale du complexe¹¹. Celle-ci s'articulait essentiellement autour d'une tour de plan rectangulaire disposée, au nord et associée à un bâtiment annexe placé sur son flanc oriental. Au sud de ces constructions se développait une cour fermée par une enceinte. Cette dernière repérée au nord en bordure de l'actuelle *rue de la Peyrollerie*, englobait les constructions principales et exerçait un retour vers le sud où elle était associée à des bâtiments secondaires.



Fig. 4 : Vestiges d'un édifice romain sous la structure du Palais de Vice Gérance

L'ancrage topographique des palais d'Avignon et d'Arles témoigne d'une stratégie de légitimation commune. Dans les deux cas, l'implantation privilégie un site central, au cœur du tissu urbain médiéval, tout en s'en distinguant topographiquement. Plus significativement, tous deux s'ancrent symboliquement dans la continuité avec l'antiquité romaine, réutilisant des structures préexistantes —bâtiment public à Avignon, *forum* et cryptoportiques à Arles— afin de légitimer le nouveau pouvoir municipal, suivant ainsi un modèle de réoccupation ou de réemploi fréquent dans les communes italiennes (Racine, 1980; et surtout le plus récent Tosco, 2000). D'un point de vue structurel, les deux ensembles s'organisent initialement autour d'une cour intérieure, bordée de bâtiments aux fonctions multiples, et prennent appui sur une tour, élément fondateur d'un pouvoir de matrice publique (Carocci, 2025).

11 L'étude archéologique de référence reste celle réalisée par Markiewicz et al., 1990 et l'on s'y référera souvent dans ce travail pour les datations du bâti.

CIRCULATIONS ET TRANSFERTS DE MODÈLES

À partir des années 1220, les cités provençales situées près du Rhône adoptent le système du podestat, magistrat unique chargé du gouvernement civil. En faisant systématiquement appel à des magistrats italiens expérimentés, elles créent un véritable réseau de circulation des hommes et des pratiques politiques de part et d'autre des Alpes. La présence des podestats entre l'Italie et les villes de la vallée du Rhône —Avignon, Arles, Marseille— constitue un phénomène remarquable qui témoigne de l'intensité des échanges institutionnels et culturels entre ces deux espaces communaux au début du XIII^e siècle (Martin Aurell, 2005; Balossino, 2015; Ziggio, 2022). Les carrières de ces magistrats s'inscrivaient dans des réseaux qui dépassaient largement les frontières régionales. L'observation des carrières individuelles révèle un véritable parcours entre l'Italie et la Provence. Des figures comme Spino de Soresina, Carnevale de Ozeno ou Guido Marazzo de Sannazaro illustrent cette professionnalisation politique : issus de la haute aristocratie milanaise, génoise ou pavesane, ils alternent des mandats dans les grandes communes italiennes (Gênes, Asti, Milan) et les villes provençales (Marseille, Avignon, Arles). Cette circulation ne repose pas sur le hasard, mais s'appuie sur des réseaux économiques et diplomatiques denses, au sein desquels Gênes joue au XIII^e siècle un rôle de plaque tournante entre vallée du Rhône et Italie. Plus qu'une simple mobilité d'experts, le flux de podestats et de leurs conseillers —juges, notaires— fait naître en Provence une culture politique, administrative et monumentale déjà expérimentée en Italie du Nord (Balossino, 2015), permettant, dans certains cas, un enracinement durable dans les cités provençales des grandes familles italiennes (Castelnuovo, 2023).

Le gouvernement du podestat marque un tournant décisif non seulement dans l'organisation politique des cités, mais aussi dans la conception, l'usage et la structure des édifices publics inaugurés par les consuls (Maire Vigueur, 1996, pp. 171-204; Hubert, 2004, pp. 109-139). Ce changement se manifeste d'abord sur un plan lexical : la *domus* ou la *curia consulum* devient désormais le *palatium*, terme qui révèle les ambitions des nouvelles magistratures et qui s'inscrit dans un vocabulaire politique et architectural directement emprunté aux édifices des pouvoirs traditionnels, évêques ou seigneurs territoriaux (Zotz, 1996). Mais la transformation dépasse le plan sémantique pour toucher la forme même des bâtiments (Boucheron, 1998). Là où les premières *domus consulum* étaient des structures modestes, les *palatia* construits ou réaménagés sous l'égide des podestats semblent affirmer une monumentalité et une complexité fonctionnelle nouvelles. Ils doivent désormais accueillir non seulement les réunions du conseil, mais aussi tout l'apparat bureaucratique que le nouveau système politique a engendré : l'administration quotidienne de la justice, la gestion de la fiscalité, la conservation des archives, la garde des fondements économiques (poids, mesures) et politiques (sceaux, bannières) de la cité.

Fig. 5 : Vue actuelle du palais des consuls d'Avignon



À Avignon, c'est probablement à partir des années 1220, avec la nouvelle structure administrative voulue par les podestats, que la *domus* devient un édifice complexe, qui comprenant une série d'édifices annexes, accolés au corps du bâtiment principal (fig. 5). Bien qu'il s'agisse probablement de structures de facture modeste dont l'agencement précis échappe à l'analyse, les sources mentionnent des espaces aux fonctions bien définies : un portique (*bescalmum*) sous lequel les magistrats présidaient à la rédaction des actes¹², une *domus sextarii*, où l'on prélevait le droit de setier et où l'on conservait les poids et les mesures officiels de la cité et une trésorerie (*clavaria*) mentionnée dans un inventaire de 1244¹³. Ces espaces fonctionnels, vraisemblablement disposés dans les bâtiments annexes situés sur le flanc oriental de la tour, témoignent de la complexification croissante de l'administration communale et de la diversification des espaces nécessaires à son fonctionnement. À Arles, dans le sillage du changement de régime politique, la *curia consulum* est successivement désignée comme *curia communis* puis comme *palatium communis*, choix lexical qui trahit la volonté d'exaltation du nouveau symbole citadin¹⁴. Dès 1222 - l'année qui suit l'arrivée du premier podestat - le conseil se réunit *in curia communi, in publico consilio ibi collecto*¹⁵ et les sources attestent désormais des *aule* spécifiques pour l'administration de la justice et les réunions des magistrats (Balossino & Guyonnet, 2020). À Marseille, c'est sous le gouvernement de Spino di Soresina qu'est édifié un *palatium novum*, attesté en avril 1225 (*in palatio novo comunis*), clairement désigné comme résidence du podestat et siège du conseil communal (Bourrilly, 1926, p. 90). Dotée d'une *aula superior*, qualifiée à partir de 1247 de *aula viridis*¹⁶ - et donc probablement ornée de fresques— ce palais témoigne de la volonté de doter la magistrature d'un cadre architectural digne de sa fonction, directement inspiré des modèles que les podestats lombards, piémontais ou génois présents à Marseille de 1225 à 1238 (Ziggiotto, 2022) connaissaient bien. L'expression *in palatio novo comunis Massilie* ne renvoie pas à une opposition avec un hypothétique *palatium vetus* : elle fonctionne comme un marqueur événementiel, signalant l'insertion d'un édifice public inédit dans un paysage urbain jusqu'alors dépourvu de lieu propre au pouvoir communal.

La spécialisation fonctionnelle des espaces et la transformation architecturale des palais provençaux témoignent conjointement d'une bureaucratisation croissante de l'administration communale —processus dans lequel les podestats italiens ont joué un rôle moteur (Maire Vigueur, 2000)— et d'une volonté de projection politique par la pierre, déjà pleinement assumée de l'autre côté des Alpes (Diacciati & Tanzini, 2014). L'analyse comparée des édifices provençaux et italiens révèle en effet la circulation de motifs architecturaux récurrents, adaptés aux contraintes et aux traditions locales.

La tour constitue l'élément le plus emblématique de cette architecture communale partagée, même s'il convient d'en nuancer l'interprétation en cas d'usage privé, comme l'a récemment rappelé Sandro Carocci (Carocci, 2025). À Avignon, la tour rectangulaire du palais communal s'impose comme un marqueur du pouvoir municipal dans le paysage urbain, lui conférant un aspect à la fois défensif et

12 Bibliothèque municipale d'Avignon, ms. 2833, ff. 10-11.

13 Voir les références de la *domus sextarii* dans Bibl. Ceccano Avignon, ms. 2833, f. 20; in *clavaria palatii comunis*, in Hollard 2001, *op. cit.*, n. 18, pp. 18-19.

14 Archives Départementales Bouches-du-Rhône, 56H 5028.

15 Ibid., 2H444.

16 *Actum fuit hoc in aula viridi palatii Massilie*, 6 avril 1247 (Bourrilly, 1926, p. 177); 25 mai 1247 (Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, B 341/a), *more solito in aula viridi palatii Massilie congregati*; 27 juillet 1252 (Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, B 348/b).

monumental. Construite entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle, elle se développait sur un plan rectangulaire de 13,10 m. sur 7,60 m. (hors œuvre) avec des murs de 1,40 m. d'épaisseur pour une hauteur d'environ 18 m. (Markiewicz et al., 1990). L'élévation de cette tour, construite en maçonnerie de petit appareil, structurée aux angles par de puissantes chaînes en pierre de taille, était très austère, sans ornement, et percée de rares ouvertures. De la tour, qui est le point névralgique autour duquel s'est organisé avec le temps le complexe municipal, ne subsiste aujourd'hui que la moitié nord (fig. 6a). La façade sud a subi en effet une destruction importante en l'octobre 1934, qui a dû endommager également l'ensemble des édifices anciens (Balossino, 2024). Les parois étaient sans ornement et percées de rares ouvertures, dont la plus ancienne est encore visible aujourd'hui sur la partie du bâtiment donnant sur rue. Il s'agit d'une haute baie cintrée et à double ébrasement, construite en pierre de taille et en mauvais état de conservation (Markiewicz et al., 1990). Cette sobriété architecturale contraste bien évidemment avec les tours palatiales italiennes plus tardives, souvent richement décorées, mais elle témoigne d'une conception où la puissance s'affirme par la masse et la hauteur plutôt que par l'ornement.

Ainsi, le palais communal d'Avignon, idéalement situé au cœur de la cité, apparaît au début du XIII^e siècle comme un édifice simple, dominé par une tour rectangulaire, une grande cour et un mur d'enceinte percé d'une grande porte appuyée sur des constructions antiques. Cette même logique se retrouve dans de nombreuses villes d'Italie septentrionale. À Plaisance, le *Palazzo Gotico* conserve une tour similaire, intégrée au corps principal du palais, à Bergame, la *Torre del Campanone* (ou *Torre Civica*) domine le complexe du *Palazzo della Ragione*, à Pavie, la tour civique s'élève à proximité immédiate du broletto, à Asti, le complexe palatial communal est également structuré autour d'une haute tour. En Ligurie, ce modèle se retrouve à Savone, où la Torre del Brandale, érigée au XII^e siècle, constitue le symbole civique par excellence et s'intègre au système palatial communal, tandis qu'à Albenga, la *torre civica*, bien que remaniée, témoigne de la même logique architecturale en combinant, à l'intérieur, des espaces résidentiels pour le podestat et des salles destinées à l'exercice de l'administration communale (Tosco, 2000). Comme en Italie donc, les tours des palais publics ne sont pas de simples "beffrois" servant uniquement à convoquer les assemblées : elles constituent des espaces fonctionnels voire habitables, abritant des salles d'apparat à l'étage, des locaux administratifs ou des prisons.

Le second élément architectural caractéristique est constitué par la présence de portiques et d'arcades du rez-de-chaussée. À Arles, l'aile méridionale du palais ainsi

Fig. 6 : Restes de la tour du palais communal depuis le Palais des Papes



que sa façade sur cour montrent une architecture différente qui se caractérise par un premier niveau percé de trois arcades en plein cintre et un étage unique éclairé par quatre baies géminées à colonne centrale, ainsi que deux portes qui assuraient la communication par l'extérieur avec les autres ailes du palais. La datation de cette aile soulève quelques questions, dans la mesure où les chapiteaux à crochets des fenêtres sont assez courants dans l'architecture locale du XIII^e siècle (Eggert, 2008, p. 54). L'attribution de cette construction à un programme qui débute vers la fin du XII^e siècle reste fort probable, mais le doute subsiste quant à une réalisation sensiblement plus tardive, à l'époque comtale angevine (après 1251). Quoi qu'il en soit, cette aile vient clôturer, avant le milieu du XIII^e siècle, un programme architectural ambitieux, en magnifiant la cour intérieure par ces grandes arches cintrées (fig. 7).

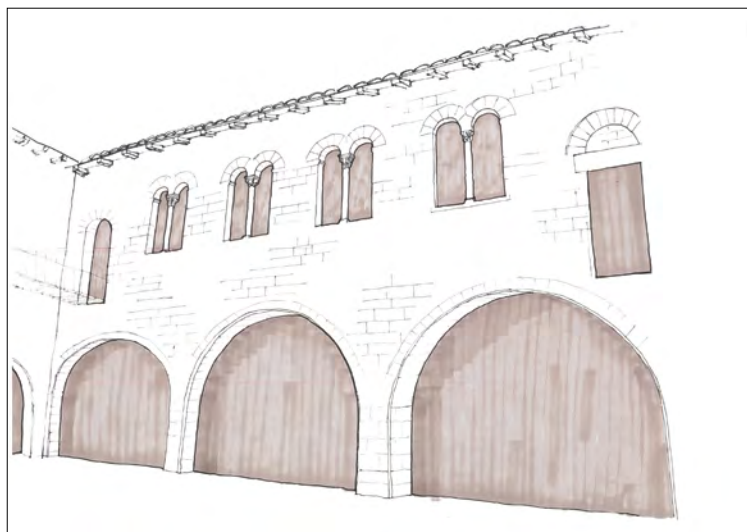
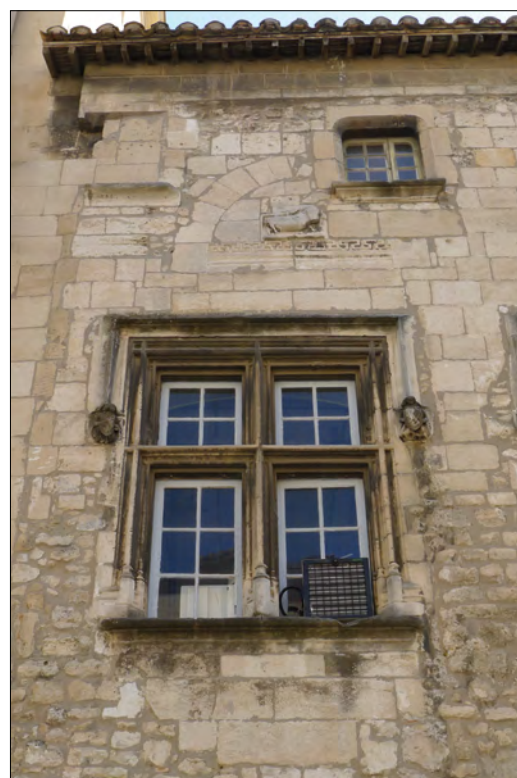


Fig. 7 : Reconstitutions du rez-de-chaussée du Palais des Podestats d'Arles (F. Guyonnet)

La cour intérieure constitue le troisième élément structurant commun. À Arles comme à Avignon, les édifices communaux s'organisent autour d'une cour centrale, espace à la fois fonctionnel et symbolique, que l'on retrouve également dans la plupart des palais communaux italiens (Tosco, 1999). À Arles, le périmètre rectangulaire du palais (environ 30×25 m.) enclose une cour autour de laquelle viennent s'articuler les différentes ailes du bâtiment (Eggert, 2008, pp. 7-8 ; Eggert, 2018, pp. 49-58). Le portail d'accès, située sur la du Plan-de-la-Cour, en plein cintre, est de facture simple mais élégante, avec ses longs et fins claveaux surmontés d'une archivolt (fig. 8). Cette entrée monumentale a été, selon une chronologie qu'il reste difficile de préciser, associée à une pièce supérieure éclairée par une fenêtre géminée de facture soignée (Eggert, 2008, pp. 4-5). La hauteur de la façade reste modeste (environ 10m.) et se fonde dans le volume des bâtiments qui n'excèdent pas 12m. d'élévation. La partie orientale de cette façade, notamment son élévation supérieure, fait apparaître un moyen appareil de pierre de taille dans lequel on distingue encore les éléments décoratifs supérieurs d'une fenêtre. Celle-ci était couverte d'un linteau décoré de grecques et d'un arc de décharge enveloppant un tympan où apparaît la représentation d'un bovin (fig. 9). Il convient sans doute d'y reconnaître une allégorie civique au sens large¹⁷. Le bœuf, fréquemment associé à la richesse productive, à la stabilité et à la force maîtrisée (Eggert, 2008), pourrait également se référer ici aux fondements matériels et

Fig. 8 : Façade et porte monumentale du Palais des Podestats d'Arles



17 L'identité iconographique de la cité d'Arles au XIII^e siècle mériterait d'être mieux expliquée. Elle s'articule autour de supports et de registres symboliques distincts. Si le bœuf sculpté sur le tympan de l'édifice peut être interprété comme une allégorie de la *Pax Civitatis*, l'emblème héraldique officiel demeure le lion. Ce dernier est systématiquement employé sur les bulles en plomb de la commune dès la fin du XII^e siècle, où il figure incarnant la souveraineté du corps de ville et sa force de coercition. Cette dualité iconographique suggère une répartition des rôles : au lion la puissance institutionnelle et diplomatique, au bœuf la prospérité matérielle et l'équilibre social garantis par la justice. Sur les sceaux de villes (voir Chassel, 2016; Vilain, 2017; Balossino, 2017).



Fig. 9 : Détail du bas-relief de la façade du Palais des Podestats d'Arles

collectifs de l'ordre urbain, bien qu'une référence liée à l'administration de justice ne peut pas être écartée (Balossino & Guyonnet, 2020, pp. 15-18). L'observation de la façade du palais d'Arles révèle, donc, un véritable dialogue décoratif avec l'antiquité romaine, témoignant d'un autre type de transfert culturel. Le recours à des motifs savants, tels que la frise de grecques ou l'intégration d'un tympan sculpté présentant un bœuf comme emblème civique, ne relève pas de simples choix esthétiques ou d'un archaïsme de circonstance. Ces éléments marquent l'appropriation d'une culture de prestige par les élites communales.

À Avignon également, la cour du palais servait d'espace de représentation et, selon toute vraisemblance, de lieu de rassemblement pour les assemblées (Balossino, 2015). Elle était accessible par une porte monumentale construite sur des arcades romaines réutilisées, initialement desservie par un escalier cité dans les sources, dont toute trace matérielle a aujourd'hui disparu. Seul le tympan surmontant ce portail d'entrée a été préservé, grâce à une dépose préventive, en 1934, qui l'a épargné d'une destruction advenue peu après son retrait (Mérimée, 1835, p.150). Ce bas-relief constitue l'un des plus rares témoignages de l'art civil d'époque communale conservés en Provence. Le fronton en plein cintre, bordé d'une corniche de feuillages et souligné par un rinceau à motifs de coquilles, abrite une image représentant un cavalier et un combattant à pied, ainsi qu'un animal de petite taille (fig. 10). Si ce dernier a longtemps été identifié comme un chien, l'observation des dentelures et de la posture suggère plutôt un fauve, traqué par les deux figures humaines. Les traits étant très abîmés il est nécessaire de confirmer l'observation à l'aide d'autres témoins, qui ont pu voir l'œuvre avant les dommages du XIX^e siècle. Prosper Mérimée confirme en effet la présence de guerriers, l'un, à cheval, qui porte la cotte de mailles et le casque conique, l'autre, à pied, qui semble ficher sa lance en terre (Mérimée, 1835, p.150). Il convient donc de rejeter l'interprétation d'Hervé Aliquot, qui y voyait une alliance entre le patriciat et un paysan : « un chevalier accompagné par son chien et un paysan utilisant un *liadou*, le long bâton à lier les gerbes utilisé pendant longtemps en Provence », et donc figurant « l'alliance entre le patriciat et la campagne qui lui procure sa richesse » (Aliquot, 1990, p.27). Au contraire, cette scène de chasse au fauve —ou de combat contre une bête sauvage— doit être lue comme une allégorie



Fig. 10 : Tympan de la porte d'entrée de la tour communale, Avignon (début du XIII^e siècle)

de la composition sociale et de l'unité de la commune avignonnaise du XIII^e siècle. Elle met en scène, en effet, les deux pôles de la société, structurée autour d'une aristocratie s'appuyant sur le métier des armes — définie dans les sources de l'époque avec le terme de *milites* — et d'une bourgeoisie, économiquement très active, les *probi* ou *boni homines*, constituant le gros de l'armée urbaine combattant à pied, les *pedites* (Aurell, 1997, pp. 71-118). Cette bipolarisation entre *milites* et *pedites*, entre *maiores* et *minores*, parcourt la totalité des descriptions de la société communale de l'époque et se retrouve également dans l'iconographie et montre dans le contraste des armements et des spécificités militaires, une société urbaine divisée en *partes*. Cependant, la chausse pourrait symboliser ici la capacité des deux composantes de la société à s'unir contre les menaces extérieures (Balossino, 2014).

Cette interprétation est confirmée par de nombreux exemples contemporains, où l'image sert de miroir à l'ordre social urbain. Il suffit de renvoyer à la lunette du grand portail de la cathédrale de Saint Zénon à Vérone (XII^e siècle) qui identifie à gauche et à droite du saint patron la population rassemblée, ou encore aux cycles picturaux des palais communaux, d'Italie septentrionale, comme Novara ou Brescia (Ferrari, 2022), qui partagent avec Avignon l'identité politique et culturelle de l'empire germanique. Toutefois, si Avignon connaît et utilise les symboles iconographiques des élites sociales et politiques italiennes, le style employé rappelle sans aucun doute celui de l'art religieux, que l'on retrouve par exemple dans les sculptures des cathédrales ou des églises de la région. Il s'agit de formes assez courantes que l'on peut comparer, tout comme les éléments décoratifs de la frise qui la renferme, aux ornements du porche du XII^e siècle de la cathédrale de Notre-Dame-des-Doms ou encore aux sculptures des façades de la cathédrale Saint-Trophime d'Arles et de l'église abbatiale de Saint-Gilles. D'ailleurs, les parentés stylistiques entre le tympan d'Avignon et la sculpture de Saint-Trophime d'Arles suggèrent l'intervention des mêmes ateliers auprès de différents commanditaires. Les travaux d'Andreas Hartmann-Virnich sur la sculpture romane provençale ont démontré l'existence de ces ateliers itinérants se déplaçant dans la

région (Hartmann-Virnich, 2015, pp. 93-113). Les équipes de tailleurs de pierre et de sculpteurs travaillaient indifféremment pour des commanditaires ecclésiastiques et laïcs, apportant avec eux un vocabulaire formel cohérent qui contribuait à l'unité stylistique de l'architecture régionale. Pour cette raison, le passage de ces artisans des cathédrales aux palais publics n'avait rien d'exceptionnel : il reflétait la réalité économique des chantiers médiévaux, où les périodes d'activité intense alternaient avec des moments de moindre demande, obligeant les professionnels à diversifier leurs commandes pour assurer la continuité de leur activité (Bernardi, 2011). La contemporanéité des grands chantiers urbains —cathédrales, ponts, fortifications, grandes demeures ou palais— favorisait ces circulations entre projets religieux et civils (Maire Vigueur, 2010, p. 423-476). Cette mobilité des artisans, combinée aux échanges politiques et commerciaux intenses entre Provence et Italie, créait les conditions d'une véritable *koinè* architecturale méditerranéenne, dont les palais communaux constituent l'une des étudiées les moins observées.

CONCLUSION

L'étude comparée des résidences du pouvoir civil de Provence et d'Italie septentrionale révèle l'existence d'une culture architecturale partagée, fondée sur des circulations continues d'hommes, de modèles idéologiques et de savoir-faire techniques entre les deux versants des Alpes. Pour autant, les *domus consulum*, puis les *palatia* de la vallée du Rhône ne sauraient être réduits à de simples imitations des grands palais communaux italiens. Ils témoignent au contraire d'un processus complexe d'appropriation et de réinterprétation de formes monumentales circulant à une échelle plus large. Dans cette dynamique, l'introduction du régime du podestat dans les années 1220-1230 constitue un moment d'accélération significatif. Ces magistrats itinérants, issus des élites lombardes ou ligures, n'élaboraient pas seulement des pratiques de gouvernement dans les cités mais véhiculaient une véritable sémantique du pouvoir exprimée par la pierre (Soldi Rondinini, 1984, pp. 85-98). Le glissement terminologique de la *domus* vers le *palatium* ne saurait donc être réduit à une simple figure de chancellerie : les exemples d'Arles, d'Avignon et de Marseille montrent qu'il accompagne, et souvent précède, des transformations architecturales et fonctionnelles tangibles. Dans quelle mesure ces mutations formelles ont-elles été *programmées* par les podestats comme une opération consciente de mise en scène politique, ou ont-elles émergé progressivement, sous la pression des besoins administratifs, avant d'être investies d'une signification symbolique ? La question reste ouverte. Il demeure néanmoins que les *domus* communales se dotent, avant la moitié du XIII^e siècle, de marqueurs visuels forts, tels que le remploi de structures préexistantes, les tours, le portique en rez-de-chaussée ou les décorations sculptées à forte dimension communicative.

La réutilisation délibérée de vestiges antiques constitue une stratégie de légitimation partagée entre Provence et Italie. En s'installant sur les restes du forum romain à Arles, sur des arcades romaines à Avignon, comme sur le *Capitolium* à Brescia ou le *forum* à Vérone, les communes créent une filiation symbolique entre la *res publica* antique et le gouvernement municipal médiéval. Cette référence à Rome permet de revendiquer une autorité plus ancienne que celle des pouvoirs féodaux, de matrice laïque ou ecclésiastique, légitimant ainsi les autonomies communales par l'inscription

dans la longue durée de l'histoire politique de la communauté. La tour —présente tant à Avignon qu'à Bergame, à Asti ou à Plaisance— s'impose comme le marqueur du pouvoir communal dans le paysage urbain. Les portiques du rez-de-chaussée d'Arles, tout comme les *broletti* lombards, créent un espace public accessible où se déroulent les transactions commerciales, les proclamations et l'exercice de la justice ordinaire (Balestreri, 2024). La circulation des savoir-faire techniques, bien que difficile à documenter précisément, apparaît comme un phénomène majeur qu'il faudra, dans les années à venir, interroger davantage. Les parentés stylistiques relevées tout au long de ce travail —mais qu'il faudra approfondir— ne sont pas le fruit du hasard : elles sont l'élément visible d'une économie des chantiers fondée sur la mobilité des hommes et le partage des savoir-faire.

Pour ces raisons, l'étude des palais urbains demeure essentielle pour comprendre la culture politique et architecturale de l'Europe méridionale aux XII^e et XIII^e siècles. Elle révèle l'existence d'un espace de circulation et d'échanges beaucoup plus dense qu'on ne l'a longtemps cru, dans lequel les frontières entre "centre" et "périphérie", entre modèles communs et adaptations locales, s'avèrent largement poreuses.

BIBLIOGRAPHIE

- Aliquot H. (1990). *La Chronique d'Avignon*, Aubanel.
- Aurell M. (1997). *La chevalerie urbaine en Occitanie (fin X^e-début XIII^e siècle)*, *Les élites urbaines au Moyen Âge*, (pp. 71-118). École française de Rome.
- Aurell, M., Boyer, J.-P., & Stouff, L. (2005). *La Provence au Moyen Âge*. Presses universitaires de Provence.
- Balestreri, I. (2024). The Lombard Broletto and Communal Architecture in the Alpine Areas, 15th-19th Centuries. *Architectural Histories*, 12(1), pp. 1-30.
- Balossino, S. (2008). Januenses, Pisani et ceteri Lombardi : circolazione e attività dei gruppi italiani nelle città della bassa valle del Rodano tra i secoli XII e XIII. *Archivio Storico Italiano*, 617/3, 391-424.
- Balossino, S. (2015). *I podestà sulle sponde del Rodano. Arles e Avignone nei secoli XII e XIII*. Viella.
- Balossino, S. (2017). À l'origine de l'autonomie communale : Les attributs matériels du gouvernement des villes de Provence occidentale, XII^e-XIII^e siècle. In É. Jean-Courret, S. Lavaud, J. Petrowiste, & J. Picot (Éds.), *Le bazar de l'hôtel de ville. Les attributs matériels du gouvernement urbain* (p.201-214). Ausonius Editions.
- Balossino, S. (2024). The Medieval Palace of the Commune in Avignon: a forgotten building. *Burlington Magazine*, 166, 30-37.
- Balossino, S., & Guyonnet, F. (2020). Case dei consoli e palazzi nelle città della Provenza occidentale : Tra comuni ed esperienze signorili. In S. Balossino & R. Rao (Éds.), *Ai margini del mondo comunale : Sedi del potere collettivo e palazzi pubblici dalle Alpi al Mediterraneo* (p.11-28). All'insegna del giglio.
- Bensch, S. P. (1995). *Barcelona and its rulers, 1096-1291*. Cambridge University Press.
- Bernardi P. (2011). *Bâtir au Moyen Âge*. CNRS Éditions.

- Boucheron P. (1998). *Le pouvoir de bâtir. Urbanisme et politique édilitaire à Milan (XIV^e-XV^e siècles)*, École Française de Rome. (Publications de l'École française de Rome, 239-1)
- Bouiron, M. (2001). Histoire et topographie des monuments de Marseille médiévale. In M. Bouiron et al. (Éds.), *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René. Actes du colloque international d'archéologie, Marseille, 3-5 novembre 1999* (Études massaliètes, 7, pp. 255-276). Édisud / Centre Camille Jullian.
- Bourrilly, V. L. (1926). *Essai sur l'histoire politique de la commune de Marseille des origines à la victoire de Charles d'Anjou en 1261*. A. Dragon.
- Calleri, M., & Rovere, A. (2021). Genova e il Midi nei trattati del secolo XII. *Provence historique*, 71(270), 257-279.
- Carocci, S. (2025). *Città di torri. L'anomalia italiana nell'Europa medievale (XI-XIII secolo)*. Tor Vergata University Press.
- Carocci, S., & Fiore, A. (Éds.). (2024). *Building and economic growth in Southern Europe (1050-1300)*. Brepols.
- Castelnuovo E., Ginzburg C. (2019). Centro e periferia nella storia dell'arte italiana. Officina libraria.
- Castelnuovo G. (2023). Migrants et marchands : les Italiens à Avignon à la fin du Moyen Âge (xiv^e-xv^e siècles), in *L'hôtel des Baroncelli entre Toscane et Provence. Histoire du Palais du Roure*, S. Clap (Éd.) (pp. 14-34), Les Amis du Palais du Roure.
- Catalo, J., & Cazes, Q. (Éds.). (2010). *Toulouse au Moyen Âge : 1000 ans d'histoire urbaine, 400-1480*. Loubatières.
- Chassel, J.-L. (2016). La problématique des sceaux de villes dans le Midi de la France médiévale. In É. Jean-Courret, S. Lavaud, J. Petrowiste, & J. Picot (Éds.), *Le bazar de l'hôtel de ville. Les attributs matériels du gouvernement urbain* (p.27-53). Ausonius Editions.
- Chevalier, B. (2015). Les villes et leurs hôtels. In A. Salamagne (Éd.), *Hôtels de ville. Architecture publique à la Renaissance* (pp. 15-26). Presses universitaires François-Rabelais.
- Daileader, P. (1999). The Vanishing Consulates of Catalonia. *Speculum*, 74(1), 65-94.
- de Montagut, T. (2008). Barcelona, a Society and its Law : 11th-13th Centuries. *Catalan historical review*, 1, 35-46.
- Diacciati, S., & Tanzini, L. (2014). Uno spazio per il potere : palazzi pubblici nell'Italia comunale. In S. Diacciati & L. Tanzini (Éds.), *Società e poteri nell'Italia medievale. Studi degli allievi per Jean-Claude Maire Vigueur* (pp. 59-80). Viella.
- Duprat, E. (1912). Notes d'archéologie avignonnaise. III. Les ruines antiques de la rue Peyrolierie. *Mémoires de l'Académie de Vaucluse Ser. 2, vol. 12*, 131-163.
- Eggert, V. (2008). *Le palais de la Commune d'Arles, Naissance, appropriation et reconstruction d'un édifice emblématique*. Site patrimoine de la ville d'Arles.
- Eggert, V. (2017). *Le palais de la Commune d'Arles*. Les lieux de pouvoir à Arles depuis l'Antiquité. (pp. 47-57). Société des amis du vieux Arles.
- Fabre, G., & Lochard T. (1992). *Montpellier: la ville médiévale*. Imprimerie nationale (Études du patrimoine 3).

- Ferrari M. (2022). *La «politica in figure». Temi, funzioni, attori della comunicazione visiva nei Comuni lombardi. (XII-XIV secolo)*. Viella.
- Font-Rius, J.-M. (1957). Un problème de rapports : Gouvernements urbains en France et en Catalogne (XII^e et XIII^e siècles). *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 69/40, 293-306.
- Giordanengo, G. (1992). *Féodalités et droits savants dans le Midi médiéval*. Variorum Reprints.
- Gouron, A. (1963). Diffusion des consulats méridionaux et expansion du droit romain aux XII^e et XIII^e siècles. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 121, 26-76.
- Gouron, A. (1977). Rogerius, Quaestiones de juris subtilitatibus et pratique arlésienne : À propos d'une sentence archiépiscopale (1141, 5 novembre). *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, 34, 35-50.
- Gouron, A. (2002). Le fond et la forme : L'empreinte du notariat italien sur les pratiques médiévales en France. In G. Tamba (Éd.), *Rolandino e l'ars notaria da Bologna all'Europa. Atti del convegno internazionale di studi storici sulla figura e l'opera di Rolandino (9-10 ottobre 2000): Studi storici sul notariato italiano* (pp. 719-735). Giuffrè.
- Hartmann-Virnich A. (2015). Les cathédrales provençales à l'époque de l'essor roman, *Provence historique*, t. 65/257, 93-113.
- Heijmans, M. (2004). *Arles durant l'antiquité tardive : De la duplex Arelas à l'urbs Genesii*. École française de Rome.
- Hollard C.-F. (Éd.) (2001)., *Cartulaire et chartes de la commanderie de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem d'Avignon au temps de la commune (1170-1250)*. CNRS-éditions.
- Hubert, É. (2004). La construction de la ville. Sur l'urbanisation dans l'Italie médiévale. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2004/1, 109-139.
- L'État angevin : Pouvoir, culture et société entre XIII^e et XIV^e siècle*. (1998). École Française de Rome. (Publications de l'École française de Rome, 245).
- Labande, L.-H. (1907). *L'Église Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, des origines au XIII^e siècle*. Imprimerie Nationale.
- Le Blévec, D., & Venturini, A. (Éds.). (1997). *Cartulaire du Prieuré de Saint-Gilles de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem (1129-1210)*. CNRS éditions - Brepols.
- Le Goff, J. (1999). Centre / périphérie. In *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, J. Le Goff & J. C. Schmitt, (pp. 149-165). Fayard.
- Macé, L. (2009). Un clocher, un donjon et l'agneau pascal. Toulouse au reflet de ses sceaux (XIII^e siècle). In B. Suau, J.-P. Amalric, & J.-M. Olivier (Éds.), *Toulouse, une métropole méridionale : Vingt siècles de vie urbaine* (pp. 241-255). Presses universitaires du Midi.
- Maire Vigueur, J.-C. (1996). L'essor urbain dans l'Italie médiévale: aspects et modalités de la croissance. In *Un Europa en los umbrales de la crisis (1250-1350). XXI Semana de estudios medievales de Estella. Pamplona* (pp. 171-204). Gobierno de Navarra, Departamento de Educación y Cultura.

- Maire Vigueur, J.-C. (2010). Les grands chantiers dans les villes de L'Italie communale. In A. Bolumburu, Beatriz, S. Telechea & J. Ángel, *Construire la ciudad en la Edad Media* (pp. 423-476) Logroño.
- Maire Vigueur, J.-C. (Éd.). (2000). *I podestà dell'Italia comunale: vol. I-II*. École française de Rome.
- Markiewicz, C., Carru, D., Keyser, O., & Mignon, J.-M. (1990). La Vice-Gérance d'Avignon, étude archéologique et monumentale. *Monuments Historiques*, 170, 21-22.
- Markiewicz, C., Carru, D., Keyser, O., & Mignon, J.-M. (1990). La Vice-Gérance d'Avignon, étude archéologique et monumentale. *Monuments Historiques*, 170, 21-22.
- Mérimée, P. (1835). *Notes d'un voyage dans le midi de la France*. Librairie de Fournier.
- Milani, G. (2015). *I comuni italiani, secoli XII-XIV*, Laterza.
- Passarrius, O., & Catafau, A. (Éds.). (2014). *Un palais dans la ville*. Éditions Trabucaire.
- Poly, J.-P. (1976). *La Provence et la société féodale : 879-1166. Contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi*. Bordas.
- Racine, P. (1980). Les palais publics dans les communes italiennes (XII^e-XIII^e siècles). *Le paysage urbain au Moyen-Âge. Actes de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 11^{ème} congrès*, 11(1), 133-153.
- Renoux, A. (Éd.). (1994). *Palais médiévaux (France-Belgique) : 25 ans d'archéologie*. Publications de l'Université du Maine.
- Renoux, A. (Éd.). (2001). *Aux marches du palais : qu'est-ce qu'un palais médiéval ? : données historiques et archéologiques. Actes du VII^e Congrès international d'archéologie médiévale, Le Mans - Mayenne, 9-11 septembre 1999*. Publications du LHAM
- Salamagne, A. (Éd.). (2015). *Hôtels de ville. Architecture publique à la Renaissance*. Presses universitaires François-Rabelais / Presses universitaires de Rennes.
- Salvatori, E. (2002). *Boni amici et vicini. Le relazioni tra Pisa e le città della Francia meridionale dall'XI alla fine del XIII secolo*. GISEM – Edizioni ETS.
- Scellès, M., & Peiré, J.-F. (1999). *Cahors : Ville et architecture civile au Moyen Âge (XII^e-XIV^e siècles)*. Édition du Patrimoine.
- Soldi Rondinini, G. (1984). Evoluzione politico-sociale e forme urbanistiche nella Padania dei secoli XII-XIII: i palazzi pubblici. In *La pace di Costanza 1183. Un difficile equilibrio di poteri fra società italiana ed impero. Convegno Internazionale* (pp. 85-98). Cappelli.
- Tanzini L. (Éd.) (2022), *Il Comune medievale. Istituzioni e conflitti politici (secoli XII-XIV)*, Clueb.
- Thirion, J. (1977). Le décor sculpté du cloître de la cathédrale d'Avignon, *Monuments et mémoires de la fondation Eugène Piot*, 61/1, 87-164
- Tosco C. (1999). Potere civile e architettura. La nascita dei palazzi comunali nell'Italia nord- occidentale, *Bollettino storico-bibliografico subalpino*, XCVII, 513-545

- Tosco, C. (2000). I palazzi comunali nell'Italia nord-occidentale : Dalla pace di Costanza a Cortenuova. In A. Gambardella & C. D. Fonseca (Éds.), *Cultura artistica, città e architettura nell'età federiciana* (pp. 395-422). De Luca.
- Vilain, A. (2017). *Imago urbis : Les sceaux de villes au Moyen âge*. CTHS INHA, Institut national d'histoire de l'art.
- Ziggiotto, G. (2022). Les podestats italiens à Marseille au début du XIII^e siècle (c. 1221-1229) : Un laboratoire communal en Provence. *Provence Historique*, LXXII (271), 3-34.
- Ziggiotto, G. (2024). Une expérience communale. Société et culture politique à Marseille entre XII^e et XIII^e siècle, thèse dactylographiée, Aix-en-Provence.
- Zotz, T. (1996). Palatium et curtis : Aspects de la terminologie palatiale du Moyen Age. In A. Renoux (Éd.), *Palais royaux et princiers au Moyen Age : Actes du colloque international tenu au Mans les 6-7 et 8 octobre 1994* (pp. 7-15). Centre d'édition et de publication de l'Université du Maine.



Universitat de Girona
Càtedra Roses d'Arqueologia
i Patrimoni Arqueològic



Ajuntament de Roses
www.roses.cat



Fundació Girona
Regió de Coneixement

Universitat de Girona
Diputació de Girona
Ajuntament de Girona
Consell Social de la UdG
Cambra de Comerç

Universitat
de Girona



Documenta
Universitaria